

A photograph of three children in a school setting. In the center, a young boy is playing a large brass instrument, likely a tuba or euphonium. To his right, a girl is smiling and playing a white tambourine. On the far left, another child is partially visible, also playing a brass instrument. The background is a vibrant, colorful mural featuring stylized leaves, a red ladybug, and a blue beetle. The overall scene is bright and artistic.

Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle rennais 2021 - 2026

*Elèves des Classes Orchestres
Conservatoire de Rennes*

ÉDUCATION
Rennes PARTAGÉE
s'engage

 **rennes**
VIVRE EN INTELLIGENCE

L'art et de la culture pour mieux apprendre

L'éducation artistique et culturelle prépare nos enfants à « habiter poétiquement la terre », selon les mots de Friedrich Hölderlin. Elle transforme leur rapport au monde et à eux-mêmes, leur permet de grandir dans des valeurs de respect et de citoyenneté, pour que chacune, chacun, puisse trouver sa place.

La Ville de Rennes s'engage depuis de nombreuses années pour donner à chaque enfant, à chaque jeune, accès à une éducation artistique et culturelle. Nous sommes convaincus que l'art et la culture émancipent, qu'ils encouragent la pluralité des regards et nous permettent de créer du commun.

Alors que la crise de la COVID-19 nous a profondément impactés, y compris les plus jeunes, elle a démontré combien la culture est essentielle à la vie de tous pour s'évader, pour créer du lien.

La crise sanitaire a aussi accentué les inégalités, y compris entre les enfants eux-mêmes. Ce constat nous encourage à mieux prendre en compte les inégalités sociales et économiques. Il conforte la nécessité d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle.

C'est dans ce contexte que nous avons construit ce nouveau plan d'Éducation Artistique et Culturelle, dans le sillage de celui mis en œuvre de 2015 à 2020. Après un premier bilan, une démarche de concertation avec nos partenaires culturels nous a permis d'en tirer les principaux enseignements. Ce plan veille à enrichir et diversifier l'offre déjà mise en place, à permettre un accès égal aux outils numériques. Il encourage le développement de l'esprit critique des enfants et des jeunes, grâce à des parcours pluridisciplinaires qui permettent les découvertes, qui créent du lien avec les artistes et les différents acteurs.

Aider les enfants à s'épanouir, à acquérir les savoirs fondamentaux, à développer leur curiosité, leur esprit critique, est au cœur de notre projet éducatif local. Nous appliquerons ce plan en partenariat étroit avec les services de l'État et avec l'ensemble des acteurs culturels mobilisés sur le terrain. Nous les remercions vivement pour leur engagement.

Nathalie APPÉRÉ

Maire de Rennes
Présidente de Rennes Métropole





1. Préambule



Une visite au Musée des beaux-arts

La Ville de Rennes porte une politique ambitieuse en matière d'Éducation Artistique et Culturelle. Elle associe la découverte des œuvres et des lieux, la rencontre avec les artistes et des ateliers de pratique artistique au service de l'émancipation et de l'apprentissage, dans le respect des droits culturels des enfants.

Cette politique est construite en adéquation avec la charte de l'éducation artistique et culturelle formalisée par l'État, qui définit l'éducation artistique et culturelle (EAC) selon trois piliers : le développement des connaissances des enfants, la pratique artistique et la fréquentation des œuvres et des artistes.

Elle a été formalisée en 2015 par la co-construction d'un plan local dédié (PLEAC) avec les acteurs de terrain et les partenaires publics. Celui-ci vise à coordonner, faire culture commune, mettre en cohérence les dispositifs et favoriser les logiques de parcours et de croisements au bénéfice de la continuité éducative.

Expression du Projet Éducatif Local, il conforte la continuité et la cohérence des pratiques entre les différents lieux et les différents temps de l'enfant. Il veille aussi à la juste répartition des projets entre les âges, les quartiers, les expressions culturelles et artistiques, en portant une

attention forte aux quartiers et aux publics prioritaires.

Il se nourrit de la richesse des ressources artistiques et culturelles du territoire, et de la densité de l'offre EAC. En effet une soixantaine d'acteurs culturels et près de 400 professionnels (média-teurs, artistes, conservateurs, techniciens...) interviennent chaque année sur la ville. La dynamique partenariale, clé de voute du PLEAC, implique que chaque projet soit le fruit d'un travail commun entre les équipes éducatives, et les partenaires culturels, en dialogue avec les institutions publiques. C'est ainsi que s'est développé et que s'enrichit le maillage territorial des acteurs rennais de l'EAC qui permet à la Ville de Rennes d'atteindre l'objectif du "100% EAC" et d'assumer un rôle stratégique dans le déploiement des actions d'éducation artistique et culturelle sur son territoire.

L'EAC à Rennes en quelques chiffres

50 000 jeunes scolarisés dans **158 établissements scolaires**

Une centaine de structures d'accueil péri et extrascolaire

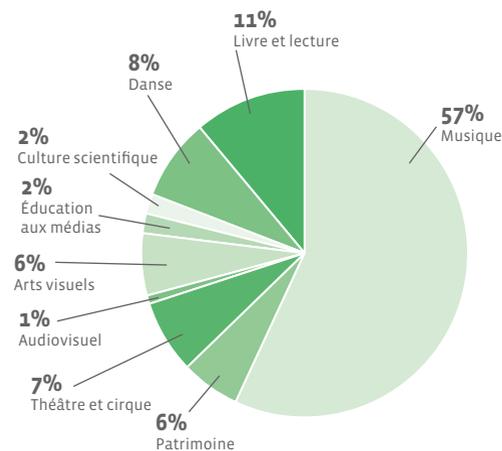
Une soixantaine de lieux pour la petite enfance

Une soixantaine de structures culturelles : lieux et festivals, services en régie de la Ville (Bibliothèque Municipale, Conservatoire à Rayonnement Régional, la Criée Centre d'art, l'Opéra de

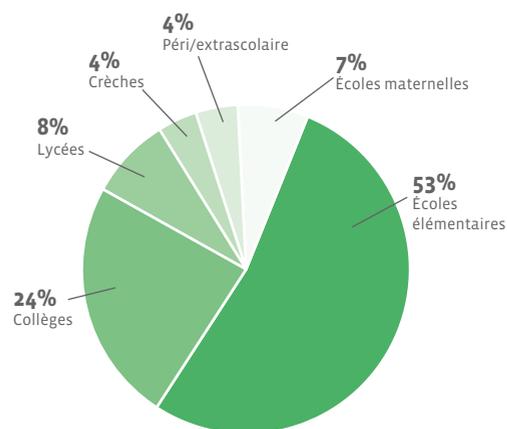
Rennes, les Archives de Rennes, le Musée des Beaux-Arts) ou de la Métropole (les Champs Libres, le musée de Bretagne, la bibliothèque des Champs Libres, l'Écomusée de la Bintinais) ou associations conventionnées (TNB, espace des sciences, association Trans Musicales, Lillico, l'antipode MJC, MJC la paillette...) qui accueillent au quotidien les habitants du territoire.

Une centaine de professionnels de la médiation culturelle, dont le réseau est animé par la direc-

RÉPARTITION PAR DISCIPLINE



RÉPARTITION DES HEURES D'INTERVENTION PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT



tion de la culture de la Ville de Rennes et au sein du comité départemental EAC (en collaboration avec l'État (DRAC et Éducation nationale), le département 35 et la Région Bretagne.

Des dispositifs diversifiés et parfois déployés sur plusieurs années : musique à l'école, classes orchestres, résidences d'artistes en établissements scolaires ou crèches, résidence de territoire, jumelages, classes transplantées, ateliers artistiques longs, parcours de découvertes et de médiations...

Une multitude de rendez-vous : visites, sorties aux spectacles, rencontres avec les artistes et professionnels de la culture, ateliers de pratique, actions autonomes en classe ou dans les lieux culturels, documentation écrite, sonore ou visuelle des expériences...

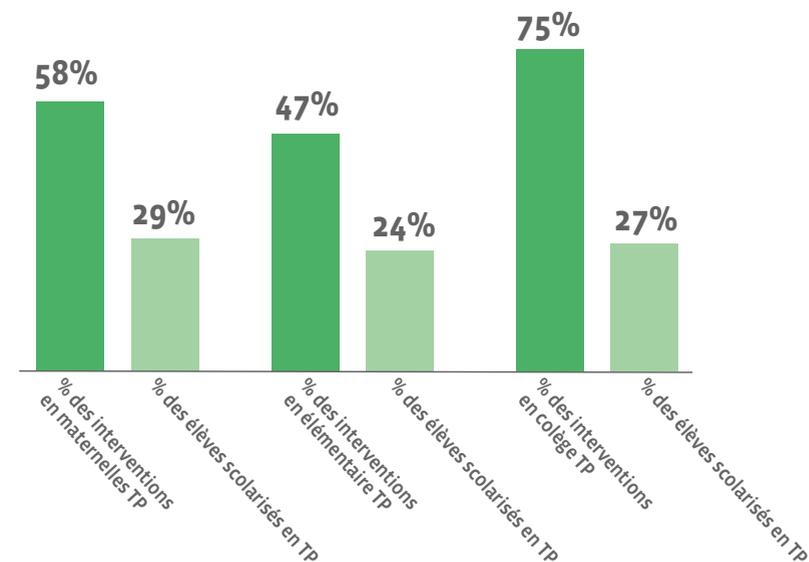
Chaque année, la Ville de Rennes, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, mènent une enquête auprès de tous les acteurs culturels pour établir le bilan des actions d'éducation artistique et culturelle.

Cette enquête permet de dresser un bilan quantitatif détaillé des actions, et d'analyser la mise en œuvre de la politique d'Éducation Artistique et Culturelle en croisant les approches géographiques, disciplinaires, et par typologie d'établissements. Elle permet également d'avoir une lecture fine de la fréquentation des offres EAC.

Cette enquête nous permet de constater qu'en moyenne **100%** des enfants rennais des écoles maternelles, des écoles élémentaires EAC et les collégiens vivent plusieurs expériences EAC chaque année.

Ce sont en effet **plus de 18 000 heures** d'intervention qui sont menées chaque année au profit de plus de **80 000** enfants, dont **90%** sur le temps scolaire. Les équipements en régie de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole assurent **60%** de cette offre et les acteurs conventionnés **40%**.

PART DES INTERVENTIONS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS EN TERRITOIRE PRIORITAIRE



"LiZellBa", jeu coopératif de La Criée centre d'art contemporain, collège Échange, Rennes photo : Amandine Braud

2. La démarche de renouvellement du PLEAC



Résidence en crèche de la compagnie Dreamcatchers

Le premier Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle est arrivé à échéance en 2020. Le contexte actuel de crise ne fait que renforcer la nécessité d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle. Le PLEAC rennais est donc renouvelé et renforcé en 2021 pour une durée de 5 ans, et s'inscrit pleinement dans la démarche du label d'État "Objectif 100% EAC".

Rappel des objectifs du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle 2015-2020 :

- › Développer la liberté de choix et l'ouverture à la diversité de l'art et de la culture
- › Permettre à chaque jeune, quel que soit son âge, de développer sa sensibilité, sa pratique, et son regard critique
- › Favoriser les relations entre les différents temps de la vie de l'enfant
- › Renforcer la connaissance autour de l'éducation artistique et culturelle

S'appuyant sur le bilan 2015-2020, la Ville de Rennes a défini 4 enjeux prioritaires pour engager la co-construction du nouveau Plan avec tous ses partenaires culturels et institutionnels.

- › Enrichir et diversifier l'offre EAC
- › Encourager l'expression et le développement de l'esprit critique
- › Mieux prendre en compte les inégalités sociales et économiques
- › Renforcer la dynamique de parcours, la continuité EAC sur tous les temps de la vie de l'enfant

Les structures culturelles ont répondu présentes à l'invitation faite par la Ville à un atelier collaboratif pour confronter ces enjeux à leur expertise de terrain et contribuer à les étayer. L'ensemble des propositions reflètent les priorités d'action pour les acteurs culturels. Elles confortent et illustrent les perspectives d'évolution du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle.

Le diagnostic de la Ville et les contributions des partenaires culturels ont ensuite été étudiés en Comité Technique du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle. Les partenaires (L'Inspection Académique, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, la Délégation Académique à l'Action Culturelle, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine) ont for-



Une visite à la bibliothèque des Champs Libres

mulé des propositions d'actions communes à engager. Elles constituent la feuille de route du PLEAC 21-26.

Le fruit de ce travail collaboratif donne naissance au nouveau Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle pour 2021 à 2026 et engage des chantiers de travail collectif en matière de formation et d'interconnaissance, de développement et de diversification des ressources, de répartition de l'offre et de consolidation de la dynamique partenariale qui caractérise la politique d'Éducation Artistique et Culturelle rennaise.



3. Les objectifs opérationnels du PLEAC rennais



Classe Orchestre
Conservatoire de Rennes

Renforcer la dynamique de parcours, la continuité de l'Éducation Artistique et Culturelle sur tous les temps de la vie de l'enfant

Les temporalités de l'Éducation Artistique et Culturelle peuvent recouvrir des réalités différentes (une visite d'une heure, un atelier sur une demi-journée, un parcours de découverte sur plusieurs semaines, une résidence d'artiste de plusieurs années...). Chacun des rendez-vous constitue une étape dans le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de l'enfant. Permettre la relation privilégiée entre un acteur culturel, un ou des artistes et une classe, une école dans la durée, dans le cadre d'un projet d'école, fait partie des objectifs opérationnels du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle. Cette installation dans le temps permet le développement des logiques de projet pour les acteurs culturels, la construction de parcours et le processus d'appropriation de la part des enseignants, professionnels de l'enfance, et des enfants.

Poursuivre le développement des projets pour tous les âges

La forte implication des partenaires culturels et équipes pédagogiques pour l'Éducation Artistique et Culturelle en premier degré est aujourd'hui reconnue, accompagnée et soutenue par la Ville. La majorité des projets se déploie à destination des élèves de l'élémentaire, temps de référence dans le développement historique de l'Éducation Artistique et Culturelle à Rennes.

Malgré une progression constatée depuis 2015, l'Éducation Artistique et Culturelle reste aujourd'hui moins présente en structure petite enfance et structures de loisirs. Le PLEAC 2021-2026 doit permettre de consolider le développement

des projets en direction de la petite enfance et de la maternelle en veillant à la continuité du parcours de la crèche à la grande section. Il doit également veiller au renforcement des actions d'Éducation Artistique et Culturelle sur les temps péri et extrascolaire.

LES ACTIONS 2021-2026

→ **Poursuivre le développement de projets à destination des plus petits** : soutien aux résidences d'artistes et parcours EAC en lieux de vie petite enfance, développement de ressources et d'une offre de visites adaptée pour les plus jeunes

→ **Former les professionnels de l'animation et de la petite enfance et organiser des temps leur permettant d'aller à la rencontre des structures culturelles** : création d'une formation pérenne dédiée aux agents municipaux du secteur de l'animation et de la petite enfance, pérennisation des rencontres de rentrée entre les acteurs culturels et les enseignants, les responsables éducatifs et animateurs de loisirs, et création d'un temps de rencontre dédié aux professionnels de la petite enfance.

→ **Soutenir le développement des actions d'Éducation Artistique et Culturelle sur le temps des loisirs de l'enfance à l'adolescence** : développement des parcours EAC pour les accueils de loisirs, soutien aux projets de résidence d'artistes ou atelier artistique longs sur le temps du loisir des enfants et des jeunes, développement du dispositif de Parcours Culturels pour les centres de loisirs municipaux.

Tous acteurs de l'EAC ! : consolider la dynamique partenariale pour reconnaître et favoriser la capacité à agir de chacun

La continuité du parcours d'Éducation Artistique et Culturelle implique un engagement de chaque partenaire et un travail de coopération des acteurs culturels, équipes pédagogiques ou professionnels de l'enfance et de la petite enfance. Chacun joue un rôle dans la conception des projets, leur mise en œuvre, et leur évaluation. La grande diversité des formes de l'Éducation Artistique et Culturelle permet à tous et toutes d'être acteur de la construction du parcours de l'enfant par la complémentarité des compétences et des regards de tous les contributeurs. Cette complémentarité nécessite de mettre en place les conditions du partage (de valeurs, de ressources et d'outils) et de l'exercice des droits culturels de chacun : enseignants, enfants, familles, professionnels de l'enfance, artistes et professionnels de la culture.



Musicienne intervenante du Conservatoire de Rennes Ecole Marcel Pagnol

RENOUVELER LES APPROCHES ET ENRICHIR LES MÉTHODES DE TRAVAIL

Le renouvellement du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle se construit à l'aune des évolutions sociétales. La crise sanitaire et les grandes mutations à l'œuvre doivent être considérées pour faire évoluer les manières de penser et de mettre en œuvre l'Éducation Artistique et Culturelle.

Ainsi, les droits culturels permettent de penser l'Éducation Artistique et Culturelle non uniquement en termes de "besoins", mais également en termes de capacités de chacun à dire, agir, et créer. Cette nouvelle approche ouvre des perspectives de nouvelles manières de faire ensemble et donne aux enseignants, professionnels et enfants une place centrale dans la construction et la conduite des projets.

LES ACTIONS 2021-2026

- Ouvrir la possibilité de visites en autonomie pour les scolaires dans les équipements culturels en régie en proposant des ressources et en formant les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré
- Repenser la mise à disposition de ressources en partant des projets annuels de classe/d'animation : évolution de la place du livre dans les écoles, conduite par le service de médiation et actions éducatives des bibliothèques en partenariat avec l'Éducation Nationale et la Direction Éducation Enfance de la Ville
- Accompagner le développement de parcours « libres » avec les enseignants et leurs élèves, les animateurs et les enfants
- Co-construire des parcours thématiques au croisement du programme d'enseignement et d'enjeux de société (laïcité, esprit critique, égalité, ...)
- Favoriser le lien aux familles dans la mise en œuvre de tous les projets

DÉVELOPPER LES RESSOURCES ET L'INTERCONNAISSANCE POUR FAIRE CULTURE COMMUNE

Pour garantir le plein exercice des droits culturels, et permettre à chacun d'être acteur en matière d'Éducation Artistique et Culturelle, la mise à disposition de ressources et le partage d'expériences et de savoir-faire est indispensable.

LES ACTIONS 2021-2026

- Lancement à l'automne 2021 de la formation "Développer l'autonomie des enseignants pour assurer une médiation au sein d'une structure culturelle". Un partenariat entre l'Éducation Nationale, la Ville de Rennes, le musée des beaux-arts, La Criée, le Musée de Bretagne, l'Écomusée, la bibliothèque des Champs Libres et les Champs Libres
- Contribuer, mettre à disposition des ressources pour nourrir les parcours de développement professionnel des enseignants à l'horizon de l'année scolaire 2022-2023 (accueil, co-construction)
- Lancement d'une nouvelle offre de formation interne pour les responsables éducatifs et animateurs de loisirs, et les professionnels de la petite enfance municipaux en partenariat avec les acteurs culturels : "l'enfance de l'art"
- Identifier un référent EAC dans chaque équipe d'animation dans les écoles publiques rennaises
- Ouvrir les portes des équipements : accueillir des temps d'aides au devoir, des ateliers périscolaires en mettant à disposition les ressources des équipements
- Accueillir des temps de formation, de rencontres, de réunions des partenaires de l'Éducation Nationale.

LA TRANSITION NUMÉRIQUE AU SERVICE DES PROJETS

La transition numérique du secteur culturel et du secteur éducatif ouvre de nouvelles modalités de travail en matière d'Éducation Artistique et Culturelle. Les outils dématérialisés permettent de lever certaines contraintes, de distance géographique par exemple. Le numérique n'est pas une fin en soi, mais bien un médium supplémentaire qui permet de renforcer la continuité du parcours d'Éducation Artistique et Culturelle des enfants, et de l'enrichir de nouveaux contenus accessibles à distance et que chacun peut s'approprier. Il représente également une opportunité pour les professionnels pour renforcer la dynamique partenariale et le partage d'informations.

LES ACTIONS 2021-2026

- Encourager les partenaires culturels à développer leurs ressources numériques et construire des propositions qui mixent les outils physiques et numériques
- Mettre à disposition des ressources en ligne
- Créer une page dédiée à l'Éducation artistique et culturelle sur le site de la Ville : une interface vers les ressources pédagogiques numériques des équipements culturels en régie.

Visite à modeler de l'exposition "At the" Gates à La Criée centre d'art contemporain avec l'accueil de loisirs Jacques Prévert de Thorigné-Fouillard, 2019 devant l'oeuvre de Navine G. Khan-Dossos, "Bulk Targets 1-100", 2018 courtesy de l'artiste et de la galerie The Breeder, Athènes



Diversifier et enrichir l'offre d'Éducation Artistique et Culturelle

Veiller au déploiement d'esthétiques moins représentées aujourd'hui

La musique tient une place importante dans l'offre EAC rennais. Cette particularité est liée au niveau d'intervention du Conservatoire à Rayonnement Régional et à la place centrale des projets musicaux (présence d'institutions culturelles conventionnées comme l'association Trans Musicales et l'Orchestre National de Bretagne par exemple).

Le livre, le théâtre et la danse ainsi que les arts visuels sont également bien représentés grâce aux bibliothèques et leur service de médiation et actions éducatives qui mènent des actions au bénéfice de plus de 15 000 enfants, et à la présence sur le territoire de structures telles que le Théâtre National de Bretagne, Le Centre Chorégraphique National et de Bretagne (Collectif FAIRE), Le Triangle (scène conventionnée danse), le Musée des beaux-arts, le centre d'art contemporain La Criée, le FRAC, la MJC la Paillette, Clair-Obscur (etc...) et un vivier important de compagnies et d'artistes.

L'Éducation Artistique et Culturelle doit permettre la découverte et la pratique des modes

d'expressions artistiques et culturelles dans toute leur pluralité. Des arts numériques au patrimoine en passant par la culture scientifique et technique, tous ces domaines de la culture et de l'art doivent être présents au même titre que les disciplines historiquement plus représentées.

L'objectif est aussi de reconnaître l'égalité des identités et des pratiques culturelles tout autant que de favoriser leur enrichissement mutuel. De même, les principes de liberté de création, d'expression, et de choix, et d'égalité femme-homme, doivent faire partie intégrante de l'Éducation Artistique et Culturelle.

LES ACTIONS 2021-2026

- Structurer et consolider l'offre d'Éducation Artistique et Culturelle patrimoniale
- Renforcer le soutien aux projets d'Éducation aux médias
- Veiller au développement des projets en arts numériques et culture scientifique
- Mettre en place une veille sur la répartition genrée des projets d'Éducation Artistique et Culturelle soutenus par la Ville



Concert des Trans Musicales en centres de loisirs



Résidence en crèche de la compagnie Dreamcatchers

Développer les projets pluridisciplinaires et pluri-partenariaux

Les projets d'Éducation Artistique et Culturelle qui réunissent plusieurs partenaires permettent de faire découvrir la diversité des lieux culturels rennais, la complémentarité et la richesse des formes artistiques. Le développement des collaborations entre acteurs culturels est à poursuivre afin de permettre le croisement des disciplines dans un même projet, au service de l'apprentissage des enfants, l'objectif étant d'exercer leur regard et développer leur capacité de choix.

Les coopérations inter-établissements scolaires sont également à rechercher pour accompagner la progression de l'élève (Exemple : projet "passerelle" en cycle 3) et établir des correspondances pour ouvrir leurs horizons au-delà des frontières de l'école et de leur environnement de vie (comme par exemple des projets entre des écoles en milieu urbain et des écoles rurales)

LES ACTIONS 2021-2026

- Expérimenter des parcours d'Éducation Artistique et Culturelle pluridisciplinaires inter-équipements culturels
- Poursuivre le développement de jumelages avec les établissements scolaires qui permettent de faire intervenir une diversité d'artistes
- Proposer des projets/parcours inter-établissements scolaires (en lien avec la démarche de labélisation des établissements portée par la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle - DAAC)

Une meilleure répartition de l'offre

Mieux prendre en compte les inégalités sociales et économiques

Au-delà des enjeux propres aux politiques culturelles et éducatives, le Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle porte une exigence d'égalité réelle des chances, et doit concerner tous les jeunes rennais. L'Éducation Artistique et Culturelle irrigue l'ensemble du territoire de la ville, et une majorité des projets d'Éducation Artistique et Culturelle concerne les écoles situées en territoires prioritaires.

Il y a aujourd'hui un enjeu à veiller à la juste répartition des projets à l'échelle de la ville et en particulier dans les établissements situés en frontière du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) qui n'étaient jusqu'alors pas éligibles à certains dispositifs d'aides mais dont les enfants ont des conditions de vie et d'études similaires à celles de enfants scolarisés au sein des écoles REP.

LES ACTIONS 2021-2026

- **Étudier l'éligibilité des écoles** hors REP sur proposition des partenaires éducatifs et culturels pour les projets de résidences d'artistes, jumelages et ateliers artistiques longs
- **Définir les priorités territoriales d'intervention** pour les équipements culturels en régie de la Ville en échos aux jumelages "équipements culturels - quartiers" pour des durées de 3 ans
- Poursuivre le développement des interventions d'Éducation Artistique et Culturelle hors les murs
- Renforcer le lien avec le service de Réussite Éducative de la Ville dans la construction des projets

La Ville veillera par ailleurs à mettre en cohérence les dispositifs d'action culturelle à dimension sociale et territoriale et ceux de l'Éducation Artistique et Culturelle (jumelage équipements culturels - quartiers) et à garantir l'homogénéité des interventions à l'échelle de l'ensemble des établissements scolaires rennais du 1^{er} degré.

Veiller à la répartition des projets entre les différents niveaux d'enseignements, temps et type d'établissements

Très présente sur le temps scolaire du 1^{er} degré (maternelle et élémentaire), l'offre d'Éducation Artistique et Culturelle doit pouvoir se déployer sur tous les temps de la vie des enfants et dès le plus jeune âge.

LES ACTIONS 2021-2026

- **Poursuivre le soutien aux projets "passerelle"** pour le cycle 3 (CM1-CM2-6^e) en dialogue avec le Département d'Ille-et-Vilaine et la DRAC Bretagne
- **Poursuivre le développement de projets à destination des plus petits** : soutien aux résidences d'artistes et parcours EAC en lieux de vie petite enfance, développement de ressources et d'une offre adaptée pour la petite enfance et les classes de petite et moyenne section de maternelle.
- **Soutenir les projets permettant de construire des ponts entre temps scolaires et périscolaires**, notamment via le dispositif de jumelage entre une structure culturelle et un établissement scolaire (qui rayonne à l'échelle d'une école) et de jumelage entre une structure culturelle et un quartier (qui fait le lien avec les parents et les partenaires socio-éducatifs du territoire)





4. Les moyens dédiés pour la mise en œuvre du PLEAC



"LiZellBa", jeu coopératif de La Criée centre d'art contemporain, école primaire de Montreuil-sur-Ille
Photo : Amandine Braud

Les moyens dédiés

La Ville de Rennes dédie des moyens humains et financiers importants au déploiement du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle.

- 1 L'ensemble des ressources artistiques et culturelles du territoire : l'EAC est inscrite dans toutes les conventions d'objectifs qui lient les partenaires culturels associatifs à la Ville. Ainsi, une soixantaine d'acteurs mobilisent leurs moyens de fonctionnement pour accueillir les plus jeunes.
- 2 Un réseau de médiateurs culturels (une centaine de professionnels) qui bénéficie de temps d'échanges et de formation coordonnés par la Ville (Laboratoire de la Médiation, Formation Facile à Lire et à Comprendre...)
- 3 Un poste dédié au pilotage de l'Éducation Artistique et Culturelle au sein de la direction de la culture de la Ville.

4 Un budget dédié à l'Éducation Artistique et Culturelle au sein de la politique culturelle.

5 En moyenne 60 % de l'enveloppe d'aides aux actions des écoles investis chaque année dans le soutien aux ateliers artistiques et culturels dans les écoles.

6 Une dotation aux écoles pour financer les billetteries et sorties culturelles.

En complément, la Ville finance au titre de sa politique culturelle et éducative des dispositifs spécifiques : Musique à l'école (Conservatoire à Rayonnement Régional, soit 2000 heures d'interventions) ; Classes Orchestres, Dire, Lire, Écrire (Service de médiation et actions éducatives des bibliothèques) ; et via des aides financières annuelles pour la mise en œuvre des Classes Patrimoine (Destination Rennes) et Classes Espaces des Sciences (Espace des Sciences).

Les instances de travail

La dynamique partenariale est au cœur de la construction et de la mise en œuvre du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle, elle repose sur des instances et des rendez-vous réguliers :

- > Une conférence annuelle du PLEAC Rennais
- > Un comité technique territorial annuel d'évaluation regroupant l'Éducation Nationale, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les services des collectivités territoriales (Région, Département, Ville)

> Une instance unique de suivi qui permet la coordination des dispositifs et des actions entre l'Éducation Nationale, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Ville de Rennes.

> Des temps d'échanges et des journées de rencontres professionnelles entre les différents acteurs professionnels et les partenaires institutionnels (rencontres professionnelles, speed meeting...)



Crédits photographiques :
Christophe Le Dévéhat, Franck Hamon,
Julien Mignot, Yann Peucat, Didier Gouray,
Stéphanie Priou, Christophe Simonato

Pictogrammes / illustrations d'après :
Thibaut Abou Mrad

Conception graphique :
Émeric Guémas © www.puzzle-rennes.fr

Impression et mise en page :
Imprimerie Rennes Métropole

Octobre 2021 - réf. 21_79674